

AUTORISATION DE CONDUITE PONT ROULANT ET PORTIQUES R 484





Public

Toute personne de l'entreprise, utilisatrice de ponts roulants et portiques, apte médicalement et non débutant, amenée à conduire



Pré-requis

- Aptitude médicale et psychotechnique attestée par le service de santé au travail
- Bonne compréhension de la langue française
- # Maîtrise de la conduite de l'engin de la catégorie
- Matériel mis à disposition par l'entreprise pour le CER 92 :
 - Une salle permettant les projections
 - Appareil correspondant à la catégorie concernée conforme à l'annexe 4 de la recommandation voir R 484
 - Diverses charges
 - Équipements de Protection individuelle :
 - Pour la partie pratique, les participants devront être équipés de chaussures de sécurité, d'un vêtement haute visibilité (type gilet jaune) ainsi qu'un casque avec jugulaire, gants de manutention.
 - Déclaration de conformité CE pour chaque appareil utilisé (ou présence du logo CE sur la plaque constructeur)
 - Rapport de vérification générale périodique (VGP) de moins de 6 mois sans anomalie concernant la sécurité, pour chaque appareil utilisé
 - Notice d'utilisation en français pour chaque appareil utilisé

Modalités et délais d'accès

Contact via le site internet ou par mail (<u>contact@cer92.asso.fr</u>) – réponse sous 48 heures Présentiel

Pièces d'identités des participants



Durée

Formation initiale 1 à 2 jours selon le type

Formation recyclage: 1 jour



Lieu

Entreprise ou plateforme technique



Accessibilité

Nous prenons en compte votre handicap au cas par cas et adaptons notre prestation le cas échéant sur notre Centre de Formation ou les plateformes techniques.



<u>Objectifs</u>

Acquérir les compétences théoriques et pratiques nécessaires à la conduite et cela en toute sécurité



<u>Animation</u>

Formateur en Prévention Sécurité et Testeur certifié



Méthode pédagogique

- Apports théoriques avec utilisation de supports pédagogiques projetés
- # Exercices pratiques et mises en situations à partir de cas rencontrés par les stagiaires
- # Remise d'un support de formation



Modalités d'évaluation

Epreuve théorique et pratique et Attestation de formation

Sanction

Attestation de formation / CACES



AUTORISATION DE CONDUITE PONT ROULANT ET PORTIQUES R 484





<u>Contenu</u>

Connaissances générales

Dispositions réglementaires

Principaux types de Ponts roulants et portiques et catégories : changements de réglementation.

Technologie des PONTS ET PORTIQUES.

Notions élémentaires de physique, capacité.

Accessoires de levage et règles d'élingage

Risques liés à l'utilisation.

Prise de poste, vérifications d'usage.

Modalités d'exploitation.

Conduite et manœuvres : prise de poste / positionnement / déplacements etc....

Fin de poste, opérations d'entretien quotidien, Maintenance. Vérifications



Législation

Articles R 4323-55 et 4323-56 du Code du Travail – Arrêté du 2 décembre 1998



Tarif(s)

INTER: 790€ HT/ personne - INTRA: voir devis

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations : Non